

Liste des décisions prises par le Collège de Zone le 9 juin 2023 à Beauraing

Conformément à l'article 124 de la loi du 15/05/2007 relative à la sécurité civile, la liste des délibérations est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la zone ou sur le site internet de la zone.

1. APPROBATION PV COLLÈGE 26 MAI 2023

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone approuve le PV du Collège du 26 mai 2023.

2. MP ACHAT MANNEQUIN POUR FORMATIONS – COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver la commande du marché "Achat mannequin pour formations" au soumissionnaire ayant remis la seule offre, soit HOBAND BVBA, Duwijkstraat 17 à 2500 Lier pour le montant d'offre de € 1.414,49, 21 % TVA comprise ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2023, article 351/744-51.

3. MP ACHAT 3 AMBULANCES – COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver la commande du marché "Achat 3 ambulances" à la société AUTOGRAPHE SA, Avenue Lavoisier 2 à 1300 Wavre, conformément au devis du 24 avril 2023, pour le montant d'offre contrôlé de € 499.586,01, 21 % TVA comprise, via le marché fédéral N° MAT 46-381-18 ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2023, article 351/743-98.

4. MP ACHAT 23 PORTES COUPE-FEU – CHOIX DES SOUMISSIONNAIRES

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de lancer la procédure visant l'attribution du marché "Fourniture et placement de portes coupe-feu pour plusieurs casernes" suivant la procédure négociée sans publication préalable ; De consulter les opérateurs économiques suivants dans le cadre de la procédure négociée sans publication préalable : Q3-Facilities, à 2850 Boom – SOTRAFEU SPRL, à 5100 Jambes – MENUISERIE FAYT SPRL, à 5600 Philippeville – ANTHONY ADAM SPRL, à 5575 Vencimont – GODFRIAUX Thierry, à 5600 Philippeville – GANGITECH Sprl, à 5650 Chastrès – MENUISERIE LIEVENS sprl, à 5650 Walcourt ; De fixer la date limite pour faire parvenir les offres à l'administration au 30 juin 2023 ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2023, article 3514/723-60.

5. MP FLOPAGE POLOS AMBULANCIERS – COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver la commande du marché "Flocage croix de vie sur 1100 polos pour ambulanciers" au soumissionnaire ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse (sur base du prix), soit QUATRIEME DIMENSION SA, Rue Des Linottes 4 à 5100 Naninne pour le montant d'offre contrôlé de € 6.370,41, 21 % TVA comprise ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2023, article 351/744-51.

6. RÉPARATION ÉLÉVATEUR YVOIR – COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver la réparation de l'élévateur d'Yvoir auprès de la société Fire Technics SA, Bruggesteeweg 2 à Hulste pour le montant d'offre de € 55.378,07 TVAC ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2023, article 351/745-98.

7. MP FOURNITURES POUR AMBULANCES ET SOINS DES PATIENTS – CONDITIONS DE MODE DE PASSATION

Ce point est reporté.

8. MP ENTRETIEN DES CHAUDIÈRES ET INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE – CONDITIONS DE MODE DE PASSATION

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver le cahier des charges N° 2023-008 et le montant estimé du marché "Entretien annuel des chaudières et installations de chauffage", qui s'élève à € 20.000,00, TVA comprise ; De passer le marché par la procédure négociée sans publication préalable ; De consulter les opérateurs économiques suivants dans le cadre de la procédure négociée sans publication préalable : CLOSE MAINTENANCE SA, à 5100 Wepion – CHAUFFAGE STEPHANE CULEM SPRL, à 5590 Ciney – SANIDEAL SPRL, à 6060 Gilly(Charleroi) – ROCHETTE & FILS SPRL, à 5570 Beauraing – PF CONSTRUCT SPRL, à 5650 Fraire – ETABLISSEMENTS BAILLOT FRERES & CIE SA, à 6800 Libramont-Chevigny – CHAUFFAGE LAURENT FERAILLES, à 5520 ONHAYE – BEGUIN-MASSET, à 5537 Anhée – OUDAR Michaël, à 5503 Dinant ; De fixer la date limite pour faire parvenir les offres à

l'administration au 30 juin 2023 à 12h00 ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget ordinaire de l'exercice 2023, article 351/125-02 et à inscrire au budget des exercices suivants.

9. ENTRETIEN/RÉPARATION PMF DE COUVIN – COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver la réparation de la PMF de Couvin auprès de la société VANASSCHE SA, Bruggesteeweg 2 à Hulste pour le montant d'offre de € 3.366,83, TVAC ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2023, article 351/745-98.

10. LITIGE POMPIERS DE COUVIN – CALCUL DES MONTANTS DUS

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'attendre le jugement probable du 14 septembre 2023 avant de planifier tout paiement.

11. FACTURATION INTERVENTION – RÉCLAMATION

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de dégrever la facture n° I23-00142 de 482,72 €.

12. DROITS CONSTATÉS - NON VALEURS – PÉRIODE 2015-2022

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'autoriser le comptable spécial à ne plus exposer de frais en vue de recouvrer les redevances reprises aux articles détaillés dans la liste jointe au dossier liée aux années 2015 à 2022 ; De porter en non-valeurs les montants y afférents et ce pour les motifs invoqués ci-dessus ainsi que dans le but de présenter une situation comptable et budgétaire conforme aux situations constatées.

13. IMIO – ACHAT MODULE IA.TECH – ANNULATION DÉCISION

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'annuler la décision n°18 du Collège de zone du 12 mai 2023 modifiant l'imputation budgétaire pour le module iA.Tech-Atal à l'intercommunale IMIO ; De maintenir la décision n°4 du Collège de zone du 28 avril 2023.

14. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE LA GRIPPE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de ne pas participer à la campagne de vaccination contre la grippe.

15. SITUATION SERVICE ADMINISTRATIF

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de proposer à un agent une affectation dans un autre service, dans des délais à fixer avec le service concerné.

16. CONGÉS DU COMMANDANT – DEMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'accorder au Commandant de zone des congés annuels de vacances du 26 juin au 7 juillet 2023 inclus ; De prendre note que le Capitaine Marc LEONARD assurera les fonctions de commandant de zone durant cette période.

17. ENGAGEMENT D'ÉTUDIANTS – DEMANDES DES SERVICES

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de marquer son accord sur l'engagement de cinq étudiants durant la période de congé scolaire de juillet à septembre 2023.

18. RECRUTEMENT DIRECTEUR LOGISTIQUE – DÉSIGNATION JURY

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de désigner le Cpt Arnaud MEURENS, Directeur logistique de la Zone Luxembourg comme membre du jury pour le recrutement d'un Directeur Logistique.

19. RECRUTEMENT JURISTE – DÉSIGNATION JURY

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver de désigner Madame Stéphanie VAN MUYLDER, juriste à la Zone Brabant Wallon, comme membre extérieur du jury pour le recrutement d'un.e juriste pour la zone DINAPHI.

La Secrétaire de zone,
Sandrine DUMONT

Le Président de la Zone,
Pascal JACQUIEZ

